

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 11 AVR. 2019
portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection
des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires

NOR : JUSC1910589A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles R. 811-40 et R. 812-21 ;

Vu la proposition de la procureure générale près la cour d'appel de Lyon, en date du 12 décembre 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

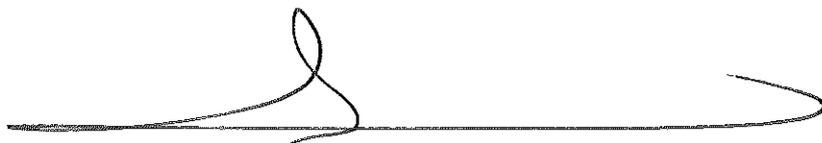
de Chambéry, Grenoble, Lyon et Riom

M. Jean-Daniel REGNAULD, avocat général près la cour d'appel de Lyon, titulaire, en remplacement de M. Joaquim FERNANDEZ.

Article 2

Le sous-directeur du droit économique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le 1^{er} AVR. 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a long horizontal stroke extending to the right, ending in a small upward curve.

Le directeur des affaires civiles et du sceau,
T. ANDRIEU